Ministère
des
Affaires Etrangères

Affaires Commerciales.

Paris, le 4 Juillet 1829.

Monsieur le Marquis,

Pour satisfaire au désir exprimé dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 18 Mai, j'avais invité M. le Préfet des Bouches du Rhône à admettre provisoirement à l'exercice des fonctions de Vice-Consul du Brésil à Marseille M. Charles Auguste Eschenauer: M. le Cte de Villeneuve m'annonce qu'il vient de donner des ordres dans ce sens.

J'ai l'honneur de vous renvoyer la patente délivrée à M. Eschenauer par M. le Consul général du Brésil à Paris, afin qu'elle puisse être soumise, selon l'usage, à l'approbation de S. M. I. Lorsqu'elle aura obtenu cette sanction, le Département des affaires Etrangères s'empressera Monsieur le Marquis, de vous faire

M. le Mis de Rezende, Envoyé Extraord.re et Mre Plénipotentiaire de
S. M. l'Empereur du Brésil.

parvenir l'exequatur que sollicite
M. Eschenauer et qui rendra son admission
définitive./.

Agréez, Monsieur le Marquis, les
assurances de la haute considération
avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et
très obéissant serviteur.

Ch. Delavaud